L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 8 OCTOBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉ—Une vache de 3 ou 4 ans, au poil fossé, est entrée dans ma cour Il y a environ quinze jours. Le propriétaire pourra me la réclamer en payant les frais. C. Jacquet, coin Mérigny et St-Antoine. 8 oct—2f

DEMANDE.

AVIS—On demande—Un jeune garçon de 15 à 16 ans pour soigner un cheval et servir dans la maison. S'adresser 65 Decatur. 4oct—3f

DEMANDE—Pour une famille de trois personnes, une fille blanche sachant bien faire la cuisine, aider au ménage, blanchir et servir la table. Elle doit coucher dans la maison. S'adresser après-midi, ou le soir chez M. May, rue du Camp, 205. 7oct—1f

ON demande—Une femme de couleur raisonnable pour s'occuper d'un enfant de six ans et d'un petit ménage. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 4 oct—

A VENDRE.

A VENDRE—Une bonne occasion.—Le fonds de magasin du défunt, M. Joe Rault, contenant articles de quincaillerie, serrurerie et armurerie, sera vendu à l'amiable, le 10 octobre, à 10 heures du matin, au No 207 rue Ste Marie, en face du Marché Magasin. 7 oct—3f

A VENDRE—La goelette "Rover" avec son gréement, telle qu'elle est actuellement, dans le moment, dans le "Vieux Bassin" près de la rue du Bassin. S'adresser à VINCENTE PRIETO, à bord. 1er oct—8f

A Vendre—Pour cause de départ, un restaurant bien situé et bien achalandé. S'adresser à A. Pastoe, jr 21 Passage de la Bourse. 30 sept—2 sem.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.)
E. COURRIBET.
Encolgnure Magnolia et Josephine.
29sept—1m

A LOUER

MAISON à louer—Trois chambres, cuisine et échoppe pour boucherie rue Gaiyes, coin Hôpital. S'adresser 26 1/2 Nouveau St Bernard, coin Roman. 8 oct—2f

A LOUER—No 136 rue de Chartres, Magasin avec résidence au dessus. Eau. Plus bas loyer que l'Commune. Eau à Carondelet. S'adresser à H. Gally, 177 rue Commune. 7 oct—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

F. J. Busch vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 12,155—Division A
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Karl Kuhn, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 oct—5 10 14

Succession de John L. Riera

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 20,974—Division D
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Wheian, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1er oct—1,5,9 Greffier.

Succession de Mme Mary Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,953—Division C
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Alexander, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—5 9 oct

AVIS AUX CRANCIERS.

Young G. Lee vs Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 21,220—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Dudley W. Berger, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—5 9 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Magazine entre Philippe et Première.

Mme Hannah Moses vs Mme Fanny Hyam.

Cour civile et judiciaire et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 22,065—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par Hannah Moses, juge de la Cour Civile, pour la paroisse d'Orléans, division C, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Louisa et Clouet, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 253 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié d'un lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhausser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Flicker

No 22,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente d'effets mobiliers.

Meubles de maison, outils et matériaux pour constructeurs et charpentiers, portes, etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet, LUNDI, 17 octobre 1887, à 11 heures a. m. au local No. 775 rue des Remparts entre les rues Louisa et Clouet, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 octobre 1887, et rendu dans la succession susdite, savoir :

Tous les effets mobiliers comprenant meubles de maison, outils pour charpentiers, materiaux pour constructeurs, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
5 oct—5 6 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Keenan & Slawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 22,072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas Tchoupitoulas, Ste Thérèse et Bellechasse, désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, quatorze, quinze et seize sur un plan dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 31 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de Wm. Christy, alors notaire public de cette ville, les dits lots numérotés deux, trois, quatre et cinq mesurant chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Flicker

No 22,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente d'effets mobiliers.

Meubles de maison, outils et matériaux pour constructeurs et charpentiers, portes, etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet, LUNDI, 17 octobre 1887, à 11 heures a. m. au local No. 775 rue des Remparts entre les rues Louisa et Clouet, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 octobre 1887, et rendu dans la succession susdite, savoir :

Tous les effets mobiliers comprenant meubles de maison, outils pour charpentiers, materiaux pour constructeurs, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
5 oct—5 6 8 9 15 16 17

Propriété sur la rue Jackson.

Succession de Lorenzia Richard, née Dugas, femme décédée de Joseph G. Richard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,961.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 octobre 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 13 septembre 1887, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Louisa et Clouet, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 253 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié d'un lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée dans le deuxième district.

Succession de Mme Anna Maria Adélaïde Rohdera.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A—No 21,968.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre Gravier et l'allée Commercial, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Mouroe, juge de la dite cour, Division C, siégeant en place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, en date du 29 septembre 1887, le soussigné fera la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Liberté, Bayou St Jean, Clairborne, Bienville et Derbigny, mesurant 25 pieds de façade sur la rue Liberté sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot est désigné par le No. 11 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1849 et déposé en l'étude de D. R. McCaw, ancien notaire en cette ville.

2° Deux certains lots de terre, ensembles avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Miro, Galvez et Douanne, désignés par les Nos 4 et 9 dans l'ilet No 277 et mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds, le lot 9 forme l'encoignure des rues Bienville et Miro.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 159, qui est borné par les rues Marais, Villeré, Barracks et Douanne, le dit lot est désigné sur le No 4 et mesure 34 pieds, 10 pouces et 9 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 105 pieds.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans au gré du acquéreur, le tout à ordre du vendeur, avec hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes de l'année courante et des années subséquentes de garantie de 5 pour cent hommaires d'avocat en cas de poursuites pour enforcer la collection et les dites obligations seront assumes et la police transférée.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente additionnel, le droit de timbre, qui sera payé par G. T. Dunbar, voyer, le 31 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de Wm. Christy, alors notaire public de cette ville, les dits lots numérotés deux, trois, quatre et cinq mesurant chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur trente pieds de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié du lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Flicker

No 22,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente d'effets mobiliers.

Meubles de maison, outils et matériaux pour constructeurs et charpentiers, portes, etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet, LUNDI, 17 octobre 1887, à 11 heures a. m. au local No. 775 rue des Remparts entre les rues Louisa et Clouet, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 octobre 1887, et rendu dans la succession susdite, savoir :

Tous les effets mobiliers comprenant meubles de maison, outils pour charpentiers, materiaux pour constructeurs, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
5 oct—5 6 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lorenzia Richard, née Dugas, femme décédée de Joseph G. Richard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,961.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 octobre 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 13 septembre 1887, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Louisa et Clouet, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 253 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié d'un lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

45 magnifiques vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 13 octobre 1887, il sera vendu, à 11 heures du matin, sans réserve, aux Écuries des Etats-Unis, entrée par l'encoignure des rues Delery et Regala, chez Lange—

45 magnifiques vaches laitières de race Brahm et Durham; 35 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

Conditions—Au dessous de $50 comptant, de $50 et au-dessus, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 8oct—

Propriété sur la rue Jackson.

Succession de Lorenzia Richard, née Dugas, femme décédée de Joseph G. Richard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,961.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 octobre 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division C, daté le 4me jour d'octobre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Louisa et Clouet, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 253 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié d'un lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Anna Maria Adélaïde Rohdera.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A—No 21,968.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre Gravier et l'allée Commercial, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Mouroe, juge de la dite cour, Division C, siégeant en place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, en date du 29 septembre 1887, le soussigné fera la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Liberté, Bayou St Jean, Clairborne, Bienville et Derbigny, mesurant 25 pieds de façade sur la rue Liberté sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot est désigné par le No. 11 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1849 et déposé en l'étude de D. R. McCaw, ancien notaire en cette ville.

2° Deux certains lots de terre, ensembles avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Miro, Galvez et Douanne, désignés par les Nos 4 et 9 dans l'ilet No 277 et mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds, le lot 9 forme l'encoignure des rues Bienville et Miro.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 159, qui est borné par les rues Marais, Villeré, Barracks et Douanne, le dit lot est désigné sur le No 4 et mesure 34 pieds, 10 pouces et 9 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 105 pieds.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans au gré du acquéreur, le tout à ordre du vendeur, avec hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes de l'année courante et des années subséquentes de garantie de 5 pour cent hommaires d'avocat en cas de poursuites pour enforcer la collection et les dites obligations seront assumes et la police transférée.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente additionnel, le droit de timbre, qui sera payé par G. T. Dunbar, voyer, le 31 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de Wm. Christy, alors notaire public de cette ville, les dits lots numérotés deux, trois, quatre et cinq mesurant chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur trente pieds de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié du lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1845 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'embrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements d'argent de choix et rémunérateurs, aux conditions les plus libérales d'un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Emplacements convenables pour églises, écoles, marchés ou séminaire de chemins de fer.

Le cottage de résidence double, Nos. 323 et 323 1/2 rue Jackson.

Le cottage de résidence double, Nos. 325 et 325 1/2 rue Jackson.

Le cottage double de choix, propre à bâtir, coin des rues Carondelet et Toledano.

Le cottage double de choix, convenable pour le commerce, coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane.

Le joli cottage double au coin des rues Chippewa et Philip.

Le joli cottage de résidence simple, No. 312 rue Chippewa.

Le cottage de résidence double, Nos. 434 et 434 1/2 rue Annonciation.

La maison de résidence en brique double, à deux étages, Nos. 95 et 97 rue Jackson.

Les deux maisons de résidence avec magasins, Nos. 252 et 254 rue des Remparts, près Bassin. (Un excellent emplacement pour le commerce).

L'élégant cottage de résidence, en bois, No. 40 rue Liberté.

Actions de Compagnie d'assurance de choix.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumesnire.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No. 21,799.

PAR MATHER AHOMES—Warren Homes, encanteur, bureau 37 rue Carondelet—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, daté du 27 septembre 1887, dossier No 21,799 dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumesnire, à l'encan, il sera vendu :

1° Trois terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borne par les rues Tonti, Dumaine et Miro, désigne par le No 3 sur un croquis joint à l'acte de vente de Charles Stiegler. Le dit lot mesure 25 pieds plus ou moins de face à la rue Tolédano sur 122 pieds de profondeur et face à la rue Carondelet. Les améliorations comprennent un cottage double et d'autres édifices ne faisant de magasin.

etc. Quatre lots de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par Louisiana avenue et les rues Tchoupitoulas, Jackson et Tolédano, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Les dits lots se touchent et mesurent :

Le lot No 1 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 37 pieds, du professeur dans le fond sur une profondeur et façade sur Louisiana avenue de 87 pieds 1 pouce 6 pieds 1 pouce 9 lignes sur l'autre ligne latérale entre lignes parallèles sur la dite Tonti et Miro, la separe du lot No 2.

Le lot No 2 mesure 33 pieds 1 pouce sur la rue Tchoupitoulas, 37 pieds dans le fond sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces 8 lignes sur la ligne latérale qui le sépare du lot No 1, et 87 pieds 1 pouce sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 37 pieds dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 8 pouces sur la ligne qui la divise du lot No 2 et 112 pieds 8 pouces sur l'autre côté le plus près de la rue Tolédano.

Le lot No 4 forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations comprennent plusieurs petites bâtisses.

Le lot No 4 touche aux lots No 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 34 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage double corps de logis.

Les 3 ci-dessus décrits sont subdivisés des lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit ilet.

10° Un lot de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Julia, Girod et Basin, désignés comme lots A et B, les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot A mesure 39 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le lot B mesure 36 pieds de face à la rue Rampart sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins, conformément à un récent plan fait par Charles Prager, arpenteur, en date du 3 octobre 1887, étant subdivisés de lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit ilet.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en bois à deux étages sur le lot A, désigné par le No 254 rue des Remparts, et un magasin en bois sur le lot B, désigné par le No 252 rue des Remparts.

Les mesures sont d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, en date d'octobre 1887, et sont toutes plus ou moins au pied américain.

ACTIONS.

Trois actions du fonds capital de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Deux actions du fonds capital de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Pour les actions, comptant. Pour les immeubles, un tiers en plus comptant, le reste à 1 an, à crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 0/0 et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 t/0 comptant seront exigés sur les lieux de l'adjudication pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 oct—2 9 15 22 29—8 nov

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll, vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,067—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 octobre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District dans l'ilet No 262 borné par les rues Remparts, Lopez, Gayoso et Terpsichore, et désignée par le No 15 sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840 déposé en l'étude de A. Mazureau notaire et mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds et borné dans le fond par le reste du numéro quinze.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Premier District dans l'ilet No 323, borné par les rues Franklin (Liberty, Royal et Jackson) et désigné sur un plan de J. H. Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant au pied américain 33 pieds et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles, et face aux rues Franklin et Royal, de 105 pieds 8 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles, et face aux rues Franklin et Royal de 105 pieds 8 pouces et 2 lignes qui divise du lot No 2 et 21 pieds 6 pouces et 7 lig. en sur l'autre côté le plus près de la rue Jackson sur une profondeur de 105 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Le lot No 3 mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 37 pieds dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 8 pouces sur la ligne qui la divise du lot No 2 et 112 pieds 8 pouces sur l'autre côté le plus près de la rue Tolédano.

Le lot No 4 forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations comprennent plusieurs petites bâtisses.

Le lot No 4 touche aux lots No 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 34 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage double corps de logis.

Les 3 ci-dessus décrits sont subdivisés des lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit ilet.

10° Un lot de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Julia, Girod et Basin, désignés comme lots A et B, les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot A mesure 39 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le lot B mesure 36 pieds de face à la rue Rampart sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins, conformément à un récent plan fait par Charles Prager, arpenteur, en date du 3 octobre 1887, étant subdivisés de lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit ilet.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en bois à deux étages sur le lot A, désigné par le No 254 rue des Remparts, et un magasin en bois sur le lot B, désigné par le No 252 rue des Remparts.

Les mesures sont d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, en date d'octobre 1887, et sont toutes plus ou moins au pied américain.

ACTIONS.

Trois actions du fonds capital de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Deux actions du fonds capital de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Pour les actions, comptant. Pour les immeubles, un tiers en plus comptant, le reste à 1 an, à crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 0/0 et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 t/0 comptant seront exigés sur les lieux de l'adjudication pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 oct—2 9 15 22 29—8 nov

Succession de Mme Magdelina Wolfram.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,670—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Godfred Gaiser, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—5,9oct

ANNONCE JUD